Journée thématique :

Statut des terres agropastorales et des communs pastoraux

Quelles démarches et processus développer pour élaborer efficacement des politiques et instruments fonciers adaptés, reconnus et effectivement mis en œuvre par les acteurs dans les territoires ?

L'expérience de la sécurisation des systèmes pastoraux au Niger, quel statut des aires de pâturages ?

Sambo BODE

Maitre de conférences, Responsable de l'Unité de Recherches et d'Analyse sur le Pastoralisme, Département de Géographie, Faculté des Lettres et Sciences Humaines à l'Université Abdou Moumouni de Niamey, Niger.

Problématique. Comment mettre en place les systèmes de gestion durable du foncier pastoral face aux énormes pressions démographiques avec un besoin en terres de cultures, le changement climatiques (dégradations des ressources) et la gouvernance inclusive notamment en lien avec la décentralisation ?

Expérience sur la base de laquelle l'analyse présentée s'est construite. L'expérience a capitalisé les données de suivi des activités du code rural, des travaux d'études, de recherches et rapports des ONG, Associations et des projets et programmes de développement en matière de sécurisation des systèmes pastoraux exécutés à travers le pays. C'est une contribution qui est basée sur une revue de la littérature et la capitalisation d'une expérience des recherches sur le terrain de plusieurs années.

Principaux résultats et conclusions de la communication. Le Niger, pays sahélien à vocation agropastorale a connu une longue marche dans le processus de sécurisation de des systèmes pastoraux notamment dans la sécurisation du foncier pastoral. En effet, c'est surtout au début des années 1990 avec la mise en œuvre du code rural que la sécurisation des systèmes pastoraux a été pris en compte. Cet outil, de sécurisation et de promotion d'un aménagement territoire durable, a été le déclencheur pour la protection des systèmes pastoraux avec le classement des espaces pastoraux dans le domaine public de l'Etat et des collectivités. Par ailleurs, avec l'avènement de la démocratie et l'ouverture de l'espace public, une émergence de plus en plus remarquable des associations de défense de l'élevage mobile a eu lieu. Ces organisations et leurs partenaires ont fait évoluer la prise en compte de la sécurisation des systèmes pastoraux le statut des aires de pâturages dans les politiques d'aménagement et la mise en œuvre des plusieurs projets et programmes du développement. Le principal défi qui semble préoccuper tous les acteurs est cette nouvelle forme d'insécurité entretenue par le phénomène d'accaparement des terres qu'il soit le fait des opérateurs privés nationaux ou étrangers.

Mots clefs Systèmes pastoraux Aires de pâturage Code rural Niger

Journée thématique : Statut des terres agropastorales et des communs pastoraux